

transports

Circuler à vélo en toute sécurité

Une réunion d'information et de sensibilisation à la sécurité à vélo avait lieu mercredi à l'espace culturel. Un rassemblement coorganisé avec l'ACDL (Association cyclotouriste de Loudun) et la municipalité. Entre 120 à 150 participants sont venus s'informer sur les dangers potentiels de circuler à vélo.

Cette présentation a été développée par André Labetoulle, qui est la responsable sécurité de la Fédération française de cyclotourisme pour la Nouvelle-Aquitaine. De nombreux représentants de clubs cyclos de la Vienne et de l'Indre-et-Loire étaient sur place, ainsi que le maire, la gendarmerie



Gaëtan Archambault, président de l'ACDL, présente les intervenants sécurité.

ou encore la responsable du service tourisme de la CCPL. De nombreux points ont été abordés tout au long de l'après-midi, en insistant principalement sur l'équipement

du vélo. Il a été rappelé la réglementation, qui nécessite de posséder un éclairage ainsi qu'un casque, obligatoire pour les moins de douze ans et conseillé pour les autres. Un point a aussi été fait sur les engins de

déplacements personnels motorisés que sont les trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards... Un usage désormais encadré qui indique désormais qu'en agglomération ils doivent circuler sur les pistes cyclables lorsqu'il y en a et que l'accès aux trottoirs leur est interdit.

L'ACDL prépare trois événements pour les prochains mois : la Rando du terroir à Petite-Fête chez M. Georget (viticulteur à Saint-Landor) dimanche 22 mars, la marche en Scévollès samedi 28 mars et, en mai, un parcours de 650 km pour rejoindre Leuze en Belgique dans le cadre du jumelage.